

## 14ème législature

<b>Question N° : 60906</b>	De <b>M. Arnaud Robinet</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, redressement productif et numérique		<b>Ministère attributaire</b> > Économie
<b>Rubrique</b> >commerce extérieur	<b>Tête d'analyse</b> >exportations	<b>Analyse</b> > soutien.
Question publiée au JO le : <b>22/07/2014</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Arnaud Robinet attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur l'exportation des biens produits en France. En 2013, le solde des transactions courantes de la France a enregistré un déficit de 30,3 milliards d'euros, soit 1,4 % du produit intérieur brut. Selon le rapport annuel de la balance des paiements et la position extérieure de la France, publié par la Banque de France le 23 juin 2014, les exportations de biens sont stables en valeur en 2013, avec toutefois l'enregistrement d'une légère diminution en fin d'année, mais l'essentiel du déficit des biens de la France provient du déséquilibre de ses échanges avec la zone euro, en particulier avec l'Allemagne. Il lui demande ainsi de bien vouloir lui préciser sa stratégie de relance des exportations de biens dans l'Union économique et monétaire.